

**NOUS VOUS ACCUEILLONS le 30 juin de 13h00 à 19h00 et les 01 et 02 juillet de 7h30 à 19h00 POUR FINALISER L'INSCRIPTION DE VOTRE ENFANT. PREVOIR 15 MINUTES POUR LA VERIFICATION DU DOSSIER ET DES PIECES JUSTIFICATIVES. EN CAS DE REELLE INDISPONIBILITE SUR CES CRENEAUX MERCI DE NOUS CONTACTER POUR CONVENIR D'UN RENDEZ-VOUS.**

### **INFORMATIONS PEDAGOGIQUES**

✓ **COMMUNICATION AVEC LA FAMILLE :**

L'établissement communique certaines informations concernant l'assiduité, la scolarité et l'organisation de la vie de l'Etablissement par SMS et par Mail. Merci de vous assurer de nous communiquer **des numéros de téléphone et des adresses mail valides** et de nous informer rapidement de tout changement de coordonnées.

Nous utilisons également PRONOTE pour communiquer avec les familles. Merci de bien garder le code qui vous sera fourni et de vous connecter régulièrement.

✓ **LANGUES VIVANTES :**

Les élèves peuvent suivre une autre langue vivante que celles proposées dans l'établissement par le biais d'organismes dispensant des cours par correspondance (CNED ; CNPR)

L'établissement ne prend pas en charge les frais engagés.

✓ **HIPPOLOGIE-EQUITATION : En 2ème GT, Bac Général et Bac STAV**

Cet enseignement au choix de l'élève est pris en compte à l'examen dans le cadre du contrôle continu.

Il se déroule jusqu'à 19h00 sur 20 séances à 20€.

L'inscription vaut engagement pour l'année scolaire après une période d'essai de 3 semaines à la rentrée (fin septembre)

Ces enseignements seront mis en œuvre au-delà d'un effectif minimum.

Une sélection sera faite en cas d'effectif important.

✓ **SECTION EUROPEENNE SUR DEUX ANS: 1ère et Term. Bac STAV**

Une section européenne en langue anglaise est ouverte depuis septembre 2015.

Les élèves bénéficient de 2 heures d'enseignement supplémentaire : 1 heure d'anglais et 1 heure de science dispensée en anglais.

L'inscription vaut engagement sur le cycle terminal (1ère et terminale STAV).

✓ **Pratiques sociales et culturelles :**

Ouvert aux élèves de la filière générale et technologique, cet enseignement permet de s'affirmer par la parole, gérer son stress, développer un point de vue, exprimer sa sensibilité, préparer le grand oral.



✓ **Parcours ambitions filière générale et Technologique :**

Découvertes, témoignages d'anciens élèves, approches pédagogiques avec TP, apports de connaissances spécifiques et exigences aux classes prépa. / PASS dans les domaines de l'ingénierie, médecine, vétérinaire, ...

✓ **INFORMATIONS MINI STAGE POUR LES ELEVES MINEURS (BAC PRO)**

Dans le cadre de la formation en bac professionnel votre enfant devra effectuer un mini stage au sein de notre établissement.

Une procédure rigoureuse est à respecter pour **les élèves mineurs**.

Des documents réglementaires sont nécessaires pour que l'élève soit autorisé à commencer ce mini stage :

- **Une convention signée**, par les parents ou les responsables légaux et à retourner à l'établissement, dès réception.
- **La dérogation d'élève mineur individuelle avec l'avis médical du médecin de la MSA** (visite médicale organisée par le lycée).
- Une validation de la **dérogation d'élève mineur** par l'Inspection du Travail. (Démarche réalisée par le Lycée)

**Ces stages commençant courant septembre, nous vous demanderons de signer, à réception, la convention de stage et de la retourner immédiatement au lycée afin de pouvoir transmettre tous les documents le plus rapidement possible à l'Inspection du Travail, pour validation.**

|                          |
|--------------------------|
| <b>INFORMATION SANTE</b> |
|--------------------------|

Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles à l'infirmière, vous pouvez joindre un courrier sous pli cacheté avec la mention « Infirmière – confidentiel »

Pour les élèves présentant un handicap, des mesures peuvent être prises pour l'aménagement des épreuves ou de la scolarité.

Si votre enfant présente une déficience (auditive, visuelle...), une difficulté d'apprentissage (dyslexie, dysorthographe...) ou un trouble de la santé évoluant sur une longue période, ou s'il bénéficiait d'un aménagement de sa scolarité (PAI, PAP, PPS) veuillez en informer l'Infirmière par courrier en précisant le type de difficulté, le traitement suivi et/ou les aménagements sollicités et en joignant une photocopie des documents justificatifs.

Vous devrez également prendre contact dès la rentrée avec Mme Marie-Pierre SOULIES, infirmière de l'établissement.

## INFORMATIONS FINANCIERES A CONSERVER PAR LA FAMILLE

### PRIX DE LA PENSION :

- A titre indicatif, frais de pension annuelle (tarifs 2019) :
  - Internes 1 340.64 €
  - Demi-pension 5 jours (mercredi midi inclus) 505.80 €
  - Demi-pension 4 jours (exemple : pas de restauration le mercredi midi) 432 €

La pension et la demi-pension sont facturées au trimestre :

- 1<sup>er</sup> trimestre : de septembre à fin décembre
- 2<sup>ème</sup> trimestre : de janvier à fin mars
- 3<sup>ème</sup> trimestre : d'avril à début juillet.

### **Des réductions sur les frais de pension peuvent être accordées dans les conditions suivantes :**

- En cas de maladie (15 jours consécutifs minimum) sur demande de la famille
- Lorsque les élèves sont en stage (réduction appliquée : 70 % du montant de la pension ou de la demi-pension). Cette réduction est systématiquement appliquée.
- Lorsqu'un élève change d'établissement ou démissionne en cours de trimestre.

### **Aucun changement de régime scolaire en cours de trimestre ne sera toléré**

(Cf. circulaire EER/ENS N° 2834 du 26 mars 1975)

En plus de la pension, il est facturé au premier trimestre de l'année scolaire :

- Des frais de reprographie : 43.00 € /an
- Des frais de blanchissage : 12 € (uniquement pour les élèves internes) : pour l'entretien de la literie
- Des frais d'assurance stage : 12 € (pour tous les élèves partant en stage, sauf T1e STAV, 2<sup>o</sup>GT, 1<sup>ère</sup> Générale et T1e Générale)

## DEMANDES DE BOURSES

Si vous n'étiez pas boursier en 2020-2021 et que suite à un changement de situation vous souhaitez faire une demande, celle-ci doit être déposée dès l'inscription en renseignant la fiche 7 et au plus tard le jour de la rentrée.

Pour tous renseignements : contacter : M. Jean Marc GOURDOUX à partir du 16 août 2021 au 05.53.02.62.29 ou par mail à [leqta.perigueux@educagri.fr](mailto:leqta.perigueux@educagri.fr)

## TROUSSEAU D'INTERNAT

Linge de toilette et personnel pour la semaine,

1 trousse de toilette

1 traversin ou 1 oreiller + taie

1 drap housse

Draps + couverture ou couette et housse de couette

1 paire de chaussons

1 peignoir de bain

**2 cadenas**

**1 lampe de bureau** (à confirmer le jour de l'installation, selon bâtiment).